



**QUATRIÈME RAPPORT  
DU  
COMITÉ PERMANENT  
DE LA  
POLITIQUE ÉCONOMIQUE**

Troisième session  
de la 58<sup>e</sup> législature  
du Nouveau-Brunswick

le 14 décembre 2016

**COMPOSITION DU COMITÉ**

M. LePage, président  
M. Chiasson, vice-président  
M. Albert  
M. Guitard  
M. Bertrand LeBlanc  
M. Bernard LeBlanc

M. Harvey  
M. K. MacDonald  
M<sup>me</sup> Shephard  
M. Stewart  
M. Coon

le 14 décembre 2016

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son quatrième rapport.

Le comité se réunit le 13 décembre 2016 et étudie le projet de loi 24, *Loi sur le commissaire à l'intégrité*, qu'il approuve sans amendement.

Le comité étudie aussi le projet de loi 25, *Loi modifiant la Loi sur le défenseur des enfants et de la jeunesse*, qu'il approuve avec certains amendements.

Le comité étudie en outre le projet de loi 28, *Loi concernant la Loi sur la location de locaux d'habitation et la Loi sur l'Ombudsman*, et accomplit une partie du travail à son sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

---

Gilles LePage, député